

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT - EPSO/CAST/EU/27/07

La candidature en ligne est clôturée pour l'appel à manifestation d'intérêt (CAST 27).

L'Office européen de sélection du personnel (EPSO), au nom des institutions européennes, lance le présent appel à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données de candidats à recruter en tant qu'agents contractuels pour effectuer des tâches diverses au sein des institutions et agences européennes.


INFORMACIÓN IMPORTANTE: Una versión no interactiva en español de este texto oficial se encuentra disponible [aquí](#) 

A. CONDITIONS ET ADMISSIBILITÉ

1. Dispositions générales


Les institutions de l'Union européenne, ainsi que les agences communautaires et les agences exécutives auxquelles le statut s'applique en vertu des actes qui les établissent, conformément à l'article 1a, paragraphe 2 du statut, cherchent à constituer une base de données de candidats en vue de recruter des agents contractuels pour pourvoir des postes qui pourraient être disponibles à partir de septembre 2007.

1.1. La majorité des éventuelles possibilités d'emploi concerneront des postes à Bruxelles ou à Luxembourg, où les institutions et les agences sont établies. Toutefois, un nombre limité de postes pourraient être proposés


- dans d'autres capitales européennes (Représentations de la Commission dans les États membres);
- à Ispra, Geel, Karlsruhe, Petten ou Séville (centres communs de recherche de la Commission, principalement pour des postes techniques ou scientifiques) à Grange (DG SANCO);
- dans les États membres (dans les agences communautaires - pour une liste complète, [cliquer ici](#) .
- en outre, la Commission cherche à pourvoir des postes techniques, administratifs et de conseil au sein de ses délégations dans les pays tiers et les organisations internationales. La liste complète des délégations peut être [consultés ici](#) . L'abréviation «RELEX» (pour «délégations/service extérieur RELEX») sera utilisée ci-après pour désigner ce type de postes.


IMPORTANT: il convient de noter que chaque candidat ne peut postuler qu'à un seul groupe de fonctions et, au sein de ce groupe, à un seul des profils/postes énumérés ci-après. Les candidatures multiples ne seront pas prises en considération. Si cela s'avère possible et/ou pertinent, des informations seront fournies concernant les endroits où des postes spécifiques pourraient être disponibles, ainsi que concernant le nombre de postes vacants. En ce qui concerne les profils pour lesquels plusieurs lieux d'affectation sont possibles, les candidats pourront indiquer leurs préférences géographiques à un stade ultérieur de la procédure; toutefois, ces

dernières seront fournies à titre purement indicatif et n'auront aucune valeur contraignante pour les institutions.

1.2. Des postes d'agents contractuels pourraient être offerts aux candidats retenus à l'issue des procédures décrites dans le présent appel. La relation de travail des agents contractuels avec les institutions européennes est régie par [le régime applicable aux autres agents des Communautés européennes \(RAA\)\(à la page 161\)](#). Différents types de contrat peuvent être offerts aux agents contractuels selon le RAA.

Pour consulter la grille des salaires pour ces emplois [cliquez ici](#) .


Vous pouvez trouver des informations supplémentaires sur les salaires dans les délégations/service extérieur RELEX en [cliquant ici](#).


Les agents contractuels sont répartis en quatre groupes de fonctions (Groupe de fonctions I, II, III et IV) correspondant aux tâches à réaliser, aux responsabilités à assumer et aux niveaux de formation et d'expérience professionnelle requis. Chaque groupe est divisé en grades et échelons comme établi à la page 161, Art 80 et Art.93 du [RAA](#).

La correspondance entre les types de tâches et les groupes de fonctions est la suivante: tâches manuelles et d'appui administratif pour le groupe de fonctions I; tâches techniques, de bureau, de secrétariat, et autres tâches équivalentes pour le groupe de fonctions II; tâches d'exécution, de rédaction, de comptabilité et autres tâches techniques équivalentes pour le groupe de fonctions III; tâches administratives, linguistiques, de conseil et des tâches techniques équivalentes pour le groupe de fonctions IV. Les agents contractuels exécutent leurs tâches sous la supervision de fonctionnaires ou d'agents temporaires

2. Profils recherchés

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à recruter du personnel aux compétences générales suivantes:

Pour le groupe de [fonctions I](#): huissiers, chauffeurs, appui administratif, travailleurs manuels.

Pour le groupe de [fonctions II](#): crèche (principalement des puéricultrices), chefs de bureau/employés, secrétaires, personnel technique.

Pour le groupe de [fonctions III](#): gestion financière, informatique/technologie, tâches d'exécution.

Pour le groupe de [fonctions IV](#): tâches administratives, de communication et de conseil, chercheurs, ingénieurs, linguistes.

Groupe de fonction I	Groupe de fonction II
<p>Agent de cuisine/restauration</p> <p>Agent administratif/huissier</p> <p>Chauffeur</p> <p>Ouvrier</p> <p>Agent d'imprimerie</p> <p>Agent de conférences</p> <p>Déménageur - Documents et meubles</p>	<p>Gestionnaire d'immeuble</p> <p>Agent en communications</p> <p>Gestionnaire en cuisine/restauration</p> <p>Gestionnaire administratif/ressources humaines</p> <p>Gestionnaire en TIC (Technologie de l'information et de la communication)</p> <p>Gestionnaire en finances/comptabilité</p> <p>Assistant/technicien de laboratoire</p> <p>Secrétaire</p> <p>Gestionnaire en techniques de conférence</p> <p>Gestionnaire de sécurité</p> <p>Gestionnaire en prévention contre les risques d'incendie</p> <p>Assistant Crèche/petite enfance avec sous-profils:</p> <p>Assistant Crèche/petite enfance - Puéricultrice</p> <p>Assistant Crèche/petite enfance - Educateur scolaire</p> <p>Assistant Crèche/petite enfance - Institutrice maternelle</p>

Groupe de fonction III

Assistant administratif	Assistant en coopération/développement
Assistant d'auditeur/inspecteur	Assistant spécialisé dans l'information (bibliothèque/documentation)
Assistant en projets immobiliers	Assistant de sécurité
Graphiste	Assistant en prévention contre les risques d'incendie
Documentaliste/Archiviste	Infirmier
Assistant en finances/comptabilité	RELEX - Service Extérieur/Délégations profils:
Assistant de projets	Chargé de mission adjoint - Section opérationnelle
Assistant en ressources humaines	Chargé de mission adjoint en finances/contrats/audit
Assistant en TIC (Technologie de l'information et de la communication)	Chargé de mission adjoint en sécurité régionale
Technicien de laboratoire	Chargé de mission adjoint en administration
Assistant juridique	Chargé de mission adjoint en TIC (Technologie de l'information et de la communication)
Assistant en communications	
Assistant en statistiques	
Correcteur d'épreuves administratio	
Chargé de mission adjoint en TIC (Technologie de l'information et de la communication)	

Groupe de fonction IV

Attaché économique/financier/en contrats	Expert en TIC (Technologie de
--	-------------------------------

<p>Attaché en administration publique/ ressources humaines</p> <p>Attaché en matière de presse/communications/ politique</p> <p>Attaché en sciences sociales</p> <p>Psychopédagogue</p> <p>Statisticien</p> <p>Auditeur</p> <p>Ingénieur</p> <p>Architecte</p> <p>Attaché en halieutique</p> <p>Attaché en matière de santé</p> <p>Attaché scientifique</p> <p>Attaché en évaluation pour l'autorisation des médicaments</p> <p>Attaché en médicaments vétérinaires et inspections</p> <p>Traducteur</p> <p>Attaché en projets</p> <p>Attaché en développement/coopération avec sous-profil:</p> <p>Attaché en développement/coopération - Infrastructures</p> <p>Attaché en développement/coopération - Développement rural, sécurité alimentaire et environnement</p>	<p>l'information et de la communication)</p> <p>Attaché en énergie</p> <p>Attaché en transport</p> <p>Attaché en relations publiques</p> <p>Attaché en projets audio-visuels</p> <p>Médecin</p> <p>Attaché spécialisé dans l' - information (bibliothèque/documentation)</p> <p>RELEX - Service Extérieur/Délégations profiles :</p> <p>Chargé de mission – Section Opérationnelle - Infrastructures</p> <p>Chargé de mission – Section Opérationnelle - Développement rural, sécurité alimentaire et environnemen</p> <p>Chargé de mission – Section Opérationnelle - Développement économique, secteur privé et commercial</p> <p>Chargé de mission – Section Opérationnelle - Questions sociales et culturelles</p> <p>Chargé de mission – Section Opérationnelle - Bonne gouvernance et sécurité</p> <p>Chargé de mission – Section Opérationnelle - Pré-adhésion</p> <p>Chargé de mission - Finances/Contrats/Audit</p> <p>Chargé de mission -</p>
--	--

<p>Attaché en développement/coopération - Développement économique, secteurs privé et commercial</p> <p>Attaché en développement/coopération - Questions sociales et culturelles - y compris santé et éducation</p> <p>Attaché en développement/coopération - Bonne gouvernance et sécurité</p> <p>Attaché en développement/coopération - Coordination géographique et gestion du programme</p>	<p>Economique/Commercial</p> <p>Chargé de mission - Matières politiques</p> <p>Chargé de mission - Presse/ - information</p> <p>Chargé de mission - Sécurité régionale</p>
---	--

Les profils mentionnés dans le présent appel sont des versions simplifiées des profils génériques qui seront utilisés pour l'établissement des contrats. Ces versions simplifiées sont fournies à titre d'information et n'ont aucune valeur juridique.

3. Critères d'admission et conditions générales

Pour présenter sa candidature à un poste d'agent contractuel, les candidats doivent, à la date limite d'inscription (27/04/2007), satisfaire aux critères d'admission énumérés ci-après pour chaque groupe de fonctions, ainsi qu'aux conditions générales.

a) Formation minimale requise

Pour le groupe de fonctions I :

- achèvement de la scolarité obligatoire.

Pour le groupe de fonctions II :

- un niveau d'enseignement supérieur sanctionnée par un diplôme, ou
- un niveau d'enseignement secondaire sanctionné par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur et une expérience professionnelle appropriée de trois années au moins. Le diplôme de l'enseignement secondaire donnant accès à l'enseignement supérieur peut être remplacé par un certificat de formation professionnelle adéquate d'une durée minimale de trois ans s'il n'existait pas de formations professionnelles analogues donnant accès à l'enseignement supérieur à l'époque où il a été délivré, ou
- l'achèvement d'un cycle d'enseignement intermédiaire ainsi qu'une spécialisation supplémentaire pertinente de deux ans et une expérience professionnelle appropriée de cinq ans.

Pour le groupe de fonctions III :

- un niveau d'enseignement supérieur sanctionnée par un diplôme, ou
- un niveau d'enseignement secondaire sanctionné par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur et une expérience professionnelle appropriée de trois années au moins.

Pour le groupe de fonctions IV :

- un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois années au moins sanctionné par un diplôme, suivi par un an au moins d'expérience professionnelle de niveau universitaire.


b) Conditions générales

Les institutions européennes appliquent une politique d'égalité des chances et acceptent les candidatures sans distinction d'origine raciale ou ethnique, de conviction politique, philosophique ou religieuse, d'âge ou de handicap, de sexe ou d'orientation sexuelle et indépendamment de leur état civil ou de leur situation familiale.

Les agents contractuels des délégations de la Commission peuvent être soumis à la politique de mobilité de la Commission européenne applicable aux personnes restées à leur poste pendant plusieurs années et liée à une politique générale d'évolution de carrière pour les agents contractuels des délégations.

Le recrutement en tant qu'agent contractuel n'est possible que si les conditions suivantes sont remplies:

- les candidats doivent être citoyens de l'un des États membres de l'Union européenne;
- les candidats doivent jouir de leurs droits civiques;
- les candidats doivent posséder une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union européenne (allemand, anglais, bulgare, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois ou tchèque) – langue principale (par défaut, la langue principale sera considérée comme celle de la citoyenneté du candidat ou celle dans laquelle il a accompli sa scolarité obligatoire) et une connaissance satisfaisante du français, de l'anglais ou de l'allemand – deuxième langue (qui doit être différente de la langue principale) dans laquelle ils passeront les épreuves; en outre, à titre d'exception à cette règle générale, les candidats aux emplois RELEX des groupes de fonctions III et IV seulement peuvent passer l'épreuve en espagnol s'il s'agit de leur deuxième langue (et seront dès lors pris en considération pour des postes dans des pays hispanophones). Toutefois, dans ce cas, les intéressés doivent également posséder une connaissance adéquate de l'anglais ou du français;

- les candidats doivent être en situation régulière au regard des obligations que leur imposent les lois de leur pays en matière militaire;
- les candidats doivent offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice de leurs fonctions;
- les candidats doivent remplir les conditions d'aptitude physique pour l'exercice de leurs fonctions.
- En ce qui concerne les délégations/le service extérieur RELEX:
 - les candidats doivent être disposés à accepter un poste dans une délégation située dans un pays classé comme difficile «groupe 2» ou très difficile «groupe 3» [dans la liste ci jointe](#) . Les candidats ayant réussi les épreuves seront invités à choisir plusieurs pays/lieux (au minimum quatre, au maximum huit) où ils seraient disposés à travailler. Chaque candidat sera tenu de choisir au moins deux lieux appartenant au groupe 2 (pays difficiles) et deux lieux appartenant au groupe 3 (pays très difficiles). Veuillez noter qu'il n'y aura aucun lien entre votre éventuel choix de pays et un éventuel futur exercice de rotation;
 - dans leur choix de pays/lieux, les candidats doivent veiller à respecter les conditions de recrutement suivantes: ne pas être citoyens du pays où ils pourraient être engagés (même s'il s'agit d'une deuxième nationalité) et ne pas être résidents permanents de ce pays. Cette condition est nécessaire pour que le candidat retenu puisse être protégé par la convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Elle ne s'applique pas aux candidats résidant dans un pays/lieu de leur choix et ayant obtenu la protection prévue par cette convention avant d'y établir leur résidence;
 - les candidats doivent être disposés à prendre en charge des tâches variées en fonction des besoins de la délégation;
 - conformément à une politique générale de la Commission européenne à l'égard de son personnel dans les délégations, les candidats retenus devront accepter une procédure d'habilitation de sécurité exécutée par l'autorité chargée de la sécurité du pays dont les candidats sont ressortissants. Un résultat négatif pourrait entraîner la résiliation ou le non-renouvellement du contrat.

B. COMMENT POSTULER

Veillez vous référer au "Guide à l'intention des candidats " qui contient les instructions détaillées nécessaires pour introduire correctement votre candidature.

Les candidatures qui ne respecteront pas les critères définis dans le présent appel à manifestation d'intérêt ne seront pas prises en considération..

Il est de votre responsabilité d'avoir terminé votre inscription électronique dans le délai requis (au plus tard le 27/04/2007 à 12 heures (midi), heure de Bruxelles). Il vous est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours car un encombrement des lignes ou une

défaillance de la connexion Internet pourrait faire échouer l'opération et vous obliger à la recommencer intégralement. Cette opération deviendra impossible une fois le délai expiré.

Lorsque vous aurez créé votre DOSSIER EPSO, vous recevrez un message électronique d'EPSO reprenant vos données de connexion et fournissant des informations additionnelles sur la procédure d'enregistrement.

Lors de l'enregistrement de votre candidature et après avoir sélectionné votre groupe de fonctions et indiqué votre domaine d'intérêt, vous verrez apparaître en haut du formulaire votre numéro d'inscription (ex: 1234567) Notez-le car il vous servira de référence pour toute communication avec EPSO.

Les candidats ayant un handicap les empêchant d'introduire un formulaire d'inscription par voie électronique peuvent, uniquement par écrit, demander à l'adresse suivante:

EPSO Info-Recruitment
C-80 0/48
B-1049 Brussels

une version papier de ce formulaire qu'ils doivent remplir, signer et renvoyer par courrier recommandé au plus tard à la date limite d'inscription, le cachet de la poste faisant foi. Toutes les communications ultérieures entre EPSO et ces candidats se feront par courrier postal. Ils doivent joindre à leur formulaire d'inscription un certificat délivré par un organisme compétent reconnaissant l'état de personne handicapée. Ils sont également invités à indiquer, sur papier libre, toute disposition qu'ils estiment nécessaire pour faciliter leur participation aux étapes suivantes de la procédure de sélection. Toutes les demandes de ce type doivent être renvoyées à EPSO par courrier recommandé au plus tard à la date limite d'inscription, le cachet de la poste faisant foi.

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EN LIGNE EST FIXEE AU 27/04/2007 À 12 HEURES (MIDI), HEURE DE BRUXELLES.

L'INSCRIPTION NE SERA PLUS POSSIBLE APRES CETTE DATE.

C. DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après avoir attribué un numéro d'inscription à toutes les candidatures correctement introduites, celles-ci seront traitées. La procédure de sélection consiste en:

- une opération de validation
- les épreuves, communication aux candidats, présentation d'un CV complet
- une sélection en vue d'un éventuel recrutement

Opération de validation

EPSO constituera une base de données validée des candidats qui, selon leurs déclarations, correspondent aux profils de compétence et aux qualifications définis dans l'appel à manifestation d'intérêt. À ce stade, EPSO exclura de toute procédure ultérieure les candidats ayant présenté des candidatures multiples et ceux ayant complété le formulaire de candidature d'une manière incorrecte ou incomplète.

Épreuves, communication aux candidats, présentation d'un CV complet

a. Épreuves

Les candidats répondant aux conditions fixées dans le présent appel à manifestation d'intérêt seront invités à passer, à la fin du printemps/début de l'été 2007, des épreuves pour évaluer leurs compétences générales, et en particulier leurs capacités de raisonnement verbal et numérique, ainsi que leur connaissance sur l'Union européenne. Les candidats passeront les tests dans leur deuxième langue et démontreront ainsi leurs connaissances linguistiques en anglais, français ou allemand.

- Tous les candidats (à l'exception de ceux ayant postulé à un profil RELEX) devront passer des épreuves informatisées (CBT) qui devraient commencer à la fin du mois de juin et se poursuivre durant tout le mois de juillet 2007.
- Ces épreuves informatisées consisteront en des questions de raisonnement verbal et numérique et en des questions de connaissance sur l'Union européenne.
- Pour certains types de profils (par exemple secrétariat, informatique, ressources humaines, finances, etc.), les candidats pourraient être invités à passer, au même moment et sous une forme similaire, une troisième épreuve destinée à évaluer leurs compétences spécifiques.
- Pour les autres types de profils, les candidats ayant réussi les épreuves de raisonnement verbal et numérique seront invités à passer l'épreuve de compétence spécifique ultérieurement, probablement à l'automne 2007.
- En règle générale, les épreuves de compétence se dérouleront par écrit; dans certains cas particuliers (et limités), elles pourraient se présenter sous la forme d'une évaluation orale.
- Toutes les épreuves destinées à l'ensemble des candidats aux profils RELEX (raisonnement verbal et numérique, connaissance de l'UE et compétences spécifiques) seront organisées à la mi-juillet sous la forme d'épreuves écrites classiques sur papier.

Les épreuves seront organisées dans les 27 États membres de l'Union européenne. Les candidats seront informés de la procédure de participation, ainsi que de la forme des épreuves et de la manière dont elles seront notées, par l'intermédiaire de leur DOSSIER EPSO.

Les candidats seront invités à passer les épreuves dans leur deuxième langue (à choisir parmi l'anglais, le français et l'allemand). Si l'une de ces trois langues est leur langue principale, les candidats doivent choisir l'une des deux autres langues pour leurs épreuves; par exemple, une personne dont la langue principale est le français ne pourra passer l'épreuve qu'en anglais ou en allemand.

À titre d'exception unique à cette règle générale, les candidats aux postes RELEX, et uniquement ces candidats, peuvent passer l'épreuve en espagnol s'il s'agit de leur deuxième langue.

Les candidats ayant réussi toutes les épreuves seront inscrits dans une base de données qui sera mise à la disposition des institutions et des agences pour leurs besoins de recrutement. Cette base de données sera valable pendant trois ans.

b. Communication aux candidats

Les informations suivantes seront communiquées aux candidats par l'intermédiaire de leur DOSSIER EPSO:

- Epreuves CBT (Pour tous les profils à l'exception de ceux marqué RELEX):
 - à la fin du mois de mai 2007, les candidats seront invités à confirmer leur participation aux épreuves; au cours d'une période d'enregistrement de 3 semaines, ils devront choisir un centre d'examen, ainsi que la date et l'heure de leurs épreuves;
 - les résultats des épreuves seront communiqués durant le mois de septembre 2007;
 - d'autres informations concernant l'épreuve de compétence seront transmises en octobre 2007.
- Epreuves écrites sur papier (Pour les profils RELEX):
 - durant le mois de mai 2007, les candidats seront invités à confirmer leur participation aux épreuves et à confirmer/modifier leur choix relatif à la ville d'examen;
 - vers la mi-juin 2007, les candidats recevront leur lettre de convocation aux épreuves, qui auront lieu à la mi-juillet 2007;
 - les résultats finaux de ces épreuves seront communiqués à tous les «candidats RELEX» durant le mois de septembre 2007.

c. Présentation d'un CV complet

Après publication des résultats des épreuves, tous les candidats retenus seront invités à fournir, par l'intermédiaire de leur DOSSIER EPSO, un CV complet qui complètera leur candidature.

Il convient de noter que toutes les informations personnelles et spécifiques seront transmises aux candidats par l'intermédiaire de leur DOSSIER EPSO. Les informations à caractère général, elles, seront publiées sur le site Web EPSO, soit dans les «Dernières nouvelles» (mises à jour régulièrement), soit dans la rubrique «Questions fréquemment posées» - FAQ's CAST27.

Sélection en vue d'un éventuel recrutement

Les noms des candidats qui ont réussi les épreuves figureront dans la base de données finale. L'accès à cette base de données sera accordé aux institutions européennes et aux agences qui sélectionneront et inviteront à un entretien les candidats qui répondent le mieux à leurs besoins.


Veillez noter que le Parlement européen peut exiger des candidats retenus qu'ils fournissent un dossier de candidature supplémentaire qui sera examiné par une commission paritaire avant qu'un contrat puisse leur être proposé. Les candidats retenus intéressés par des postes au sein du Parlement européen seront invités à contacter cette institution au moment opportun pour remplir les formulaires nécessaires.

Les candidats convoqués à un entretien devront fournir l'ensemble des pièces justificatives pertinentes (diplômes, certificats et autres documents attestant de leur expérience professionnelle et correspondant aux informations figurant dans le formulaire d'inscription/CV).

Si, à un stade quelconque de la procédure, il est constaté que les indications fournies sont inexactes, ou que le candidat ne remplit pas toutes les conditions d'admissibilité à la procédure de sélection, l'admission de ce candidat sera déclarée nulle.

La base de données finale des candidats aura une durée de validité de trois ans à partir de la notification des résultats finals.

D. INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Afin d'éviter tout problème de communication, le présent appel à manifestation d'intérêt est publié uniquement en allemand, en anglais et en français ([une version espagnole non interactive est également disponible](#) ). Les candidats doivent remplir leur formulaire de candidature dans l'une de ces trois langues. La langue choisie sera celle utilisée dans toute correspondance entre les institutions européennes et les candidats. Pour le candidat, il est essentiel de disposer d'une adresse électronique valide pendant toute la durée de la procédure de sélection.

Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner du personnel hautement qualifié pour des postes spécifiques à l'intérieur de chaque groupe de fonctions, et les candidats sont priés de ne postuler qu'à un seul groupe de fonctions, et à un seul profil au sein de ce groupe. Les candidatures multiples ne seront pas prises en compte.